

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 24

Artikel: Histoire de la nation suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197605>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1^e Soupe au ry ou au légumes ;
2^e Bouly ;
3^e Roty de moutons ;
4^e Id. de veaux ;
5^e Daubies ;
6^e Six saladiers de salade ;
7^e Le pain.

Nous fournirons les vins et l'aubergiste les bouteilles et verres pendant les soupés. Ces soupés devront être servis sur nappes et sans serviettes.

Nous nous engageons à payer les dommages qui pourraient être fait par les parties. Il est entendu qu'il n'y aura pas moins de 60 personnes, tant filles que garçons.

Fait à double, à *** le 12 décembre 1835.
(Signatures.)

Clia dè la pompe à fu.

L'âi a dâi dzeins que n'ont rein poaire dâo fu et, quand vint à boulâ io que sai, ne coudoint papi sèbuzdi po allâ férâ la tsaina àobin s'appliyâ à la bricole quand s'agit dè traci dein lo défrôu avoué la pompa.

Dinse t'etâi Davi Croton, qu'avâi de à sa fenna on iadzo qu'on criâvè ào fu pé vai lo maitein dè la né :

— Mélie ! té que t'ê contre la parâi, cheint vai se la mouraille est tsauda ?

— Na ! l'ai repond la fenna.

— Et bin, y'ê oiu criâ ào fu ; mà, du que l'est dinse, n'ein pas fauta dè no lèvâ et on pââ férâ onco on bon sonno !

Lo cououna dè Parpagny-lè-Vouépès avâi atsetâ na pompa à fu tota batteinta nàova et, vu que l'aviont fê clliâo frais, l'ont décidâ ein municipalità dè tot mettré ein odre perquie : l'ont fê recrépi la remise dâi pompès, l'ont fê repassâ ein couleu le vilhès seringues que l'aviont dza, l'ont nonmâ on coumandant dâo fu, dâi z'officiers et dâi sergents, enfin quiet, tota na compagni dè galounâ, kâ vollâvant que tot cein martséyâ à la badietta, coumeint dein lè grantès velés.

Pu n'etâi pas lo tot ! On iadzo cein fê, l'ont du décrêta on réglèmeint po d'obedzi ou pou le dzeins à veni bailli on coup dè man quand sè vegrâi à boulâ et organisat tot cé commerce.

Et ma fai, l'ont bin fê ! respet po leu ! Kâ se vint à boulâ pè Parpagny-lè-Vouépès, vo pâôdès bin comptâ que cein ne sara pas la fauta dè clliâo bravo municipaux. Quand don l'ont z'u veri et reveri cé réglèmeint, discutâ et rediscutâ ti lè z'articles lè z'ons après lè z'autro, cein lâo z'a prâi on part dè tenabiliés ; pu, quand l'ont tré ti étâ d'accoo, l'ont fe recopiyâ pè lo greffîe et l'ein ont bailli à ti clliâo que dévessant coumandâ perquie.

Po vo férâ vairé dierro l'aviont fê cein crânameint, youquique cein que sè desâi dein cé réglèmeint :

« Art. 1^e. Les pompes à feu de la commune sont destinées à éteindre les incendies.

» Art. 2. Tout citoyen habitant la commune est pompier en naissant.

» Art. 3. C'est le premier qui verra une incendie qui devra crier le premier au feu ! »

Et y'ein avâi onco on part dè dozannès dè chapitres dinse.

Adon, coumeint cein n'est pas tant ézi dè trainâ la pompa à la bricole quand vint à boulâ on bocor illein, la municipalité a assebin décidé d'impliyi on tant per an po avâi dezo la man dou z'hégâ qu'o déverâ amenâ prêts à appliyi quand s'agetrâi dè modâ dein lo défrôu avoué la pompa.

Po avâi cein ào meillâo martsî l'ont met clliâo pliace ein concou et, coumeint dein lo veladzo ia onco prâo paysans que font assebin lè tserrottos, y'ein a 'na beinda qu'ont soumichenâ. L'est Louis à Dzaquîe qu'a z'u l'affrê, quand bin n'a portant qu'un crouïe appliâ ; mà, que

volliai-vo, l'étai li qu'avâi fê lo pe bas prix ! Adon, l'ont fê veni à la tenablia po l'ai deré que l'aviont nonmâ.

— L'est té que t'as soumichenâ ào pe bas, l'ai dese lo syndico et, coumeint dè justo, c'est té que t'as l'affrê ; mà, lo té deré frantsémeint, mon pourro ami, ne pu pas compreindré coumeint te fâ dè té tservi dè 'na parâira covrâ avoué le dués rosses que t'as à l'étrablio ! dués bîtés que ne poivont papi s'remouâ et que faud adé écoudjatâ po que l'avancéyant !

— Oh ! n'aussi pas poaire, syndico ! ne volleint prâo n'z'en teri ; d'ailleu, quand vindrâ à boulâ, po ètre pe vito, ne modéreint lo dzo devant !

Je n'en ai pas mangé ; plutôt que d'y toucher J'aurais !... Oh ! je ne sais... Lui, calme, sans broncher Sans s'occuper de moi, remplissait son assiette ; Il mangeait, il buvait... Il finit l'omelette !

Je voyais maintenant ce que c'est qu'un mari ; La douleur secouait mon pauvre cœur meurtri En vain je m'efforçais de cacher mes alarmes ! Je ne les contins plus, et je fondis en larmes. Il m'attrira vers lui, m'assis sur son genou, Et moi, je me repris à pleurer... dans son cou. A la fin il me dit : — La tête n'est pas bonne ; Heureusement le cœur vaut mieux ; je vous pardonne. C'est lui qui pardonnait ! Avouez que c'est fort : Me pardonner, à moi qui n'avais aucun tort !

J'ai tout dit à maman. Maman m'a dit : — C'est grave ; C'est ainsi qu'un mari fait de vous son esclave.

— Son esclave maman ? — Dame ! a-t-elle ajouté, Tu comprends ! Si tu fais toujours ta volonté !

— C'est vrai ; mais l'embarras où je suis est extrême ; S'il se fâche ? — Tant pis pour lui. — C'est que... je l'aime... Oh ! oui, je l'aime !... — Après ?... Belle raison, ma foi !

Est-ce que je n'ai pas aimé ton père, moi ?

— Oui ; mais voilà... Maman est hardie et tenace ; Ce n'est pas comme moi : moi, je manque d'audace ; Je n'ose pas ; sans ça... Maman est dans le vrai ;

Je le sens bien, hélas !... Si j'osais ?... J'essaierai... Oui ; je veux essayer. Après tout, c'est justice

Que l'homme après avoir fait le maître obéisse. Ma foi, chacun son tour ; je ne vois pas pourquoi

La victime, s'il en faut une, serait moi ?

La loi n'accorde à l'homme aucune préférence... Esclave !... En Orient, je veux bien ; mais en France !

C'est trop humiliant... Ah ! j'ai trop attendu ! Mais je rattraperai vite le temps perdu !

Il luttera ? Tant mieux ! Je ne crains pas la guerre ! Venez, mon cher époux, vous ne vous doutez guère

De ce qui vous attend et qui vous pend au nez... Ah ! d'avance, je ris de ses airs consternés...

Quitter une femme humble, et soumise, et craintive,

Et retrouver... Ah ! Ah !... Arrive, Paul, arrive...

..... C'est lui !

Mon Dieu, pourvu que le dîner soit prêt ?... Courrons m'en assurer... Vite !... Il me gronderait.

Asnières, juin 1880.

Au déjeuner de Napoléon I^r. — Une petite maison, fort ordinaire d'aspect, attira certainement l'attention des nombreux visiteurs du *Village suisse*, à l'Exposition universelle de 1900. Quoique cette construction n'ait rien qui, de prime abord, frappe les regards, elle n'en rappelle pas moins de curieux souvenirs historiques.

C'est une modeste auberge de Bourg-Saint-Pierre, dans le Valais, le dernier village de la vallée d'Entremont, sur la route du Grand-Saint-Bernard. C'est là que Bonaparte déjeuna le 21 mai 1800, avant de franchir les Alpes avec son armée pour se rendre en Italie, où bientôt il devait remporter la victoire de Marengo.

Le souvenir de ce repas du premier consul s'est perpétué jusqu'à nos jours à Bourg-Saint-Pierre, et l'auberge où le grand conquérant s'est arrêté a depuis ce temps porté le nom d'*Hôtel du déjeuner de Napoléon I^r*. On y montre encore le fauteuil dans lequel il s'est assis.

Histoire de la nation suisse, par B. van Muyden. — H. Mignot, éditeur, Lausanne. — Nous venons de lire avec un vif intérêt la douzième livraison de cette importante publication. Elle est presque entièrement consacrée au mouvement intellectuel de la Suisse pendant le XVII^e et le XVIII^e siècles. Nous voyons que, dans le cours du XVII^e siècle, à part quelques travaux historiques, notre pays ne participa que pour une faible part au mouvement scientifique et littéraire, la plupart de nos savants allant chercher des carrières à l'étranger. L'horizon intellectuel de la Suisse paraissait s'être assombri, rétréci.

Mais, au XVIII^e siècle, le principe calviniste d'autorité, s'affaiblissant, la pensée reprend son vol, les écrivains s'enhardissent et l'esprit philosophique ouvre à la science de nouvelles voies. — Le réveil commence dans le pays romand et bientôt, de tous les coins de terre helvétique, on voit surgir des hommes de génie et d'un talent supérieur, dans les lettres, les sciences et les arts. On se figure ce qu'un pareil sujet comporte de choses intéressantes et combien il met en lumière de travaux remarqua-

Dix minutes après, on apportait les œufs. Jusqu'ici ce n'est rien. Voici le douloureux. Ne s'avise-t-il pas de m'ordonner de faire L'omelette ?... — Pardon ; ce n'est pas mon affaire, Lui dis-je. — Ni la mienne. — Et puis je ne sais pas. (Je mentais ; mais on doit mentir dans certains cas.) Me faire faire, à moi, sa femme !... à moi qu'il aime !... Tout bas je me disais : tu la feras toi-même, Et je j'espére, méchant, que tu la brûleras. Mais lui, sans s'émouvoir : — Bah ! vous ne savez pas ? — Non, monsieur, je ne sais comment il faut s'y prendre. — Eh bien ! Marthe, dit-il, je m'en vais vous l'apprendre. Oh ! n'ayez pas cet air contrit et malheureux. Rien de plus simple, allez : on casse, on bat ses œufs, On verse dans la poêle, et l'omelette est faite. Et je dus, de mes mains, faire son omelette !

bles dans divers domaines et de noms d'hommes illustres.

Tout, dans ce bel ouvrage, est exposé dans un style clair, plein de vie et de mouvement, qui soutient vivement l'attention. Chaque livraison nouvelle nous montre de plus en plus combien le travail de M. van Muyden est considérable, consciencieux et abondamment documenté. De nombreuses et excellentes gravures, tirées pour la plupart d'originaux très rares, ne font qu'en augmenter l'attrait.

La pièce qui saute. — Très amusante « la pièce qui saute ». Voici comment se réalise ce petit tour d'adresse :

Posez une pièce de 50 centimes sur une table et proposez de la prendre, sans toucher ni la pièce ni la table.

Pour exécuter cette expérience, il suffit de maintenir la main entr'ouverte à une faible distance du bord de la table, près duquel la pièce est posée, et de souffler brusquement sur la table à environ quatre ou cinq centimètres en avant de la pièce. L'air pénétrera sous la pièce et aura assez de force élastique pour la faire sauter dans votre main.

Le drapeau fédéral. — Un de nos abonnés nous signale la forme défectueuse qu'on donne généralement au drapeau fédéral employé dans la décoration de nos rues et de nos places de fêtes.

Ici c'est le champ rouge qui est trop grand et la croix blanche trop petite ou irrégulière; là, c'est le contraire; plus loin, cette croix n'est pas placée au milieu. Tout cela est d'un effet fort désagréable à l'œil.

Voici la manière très simple de donner au drapeau fédéral les proportions qu'il doit avoir:

Diviser le carré qui forme le champ rouge en 25 carrés plus petits et égaux, et faire occuper à la croix blanche les cinq carrés du centre.

La valeur du sol à Paris. — Lors du percement de la rue du Louvre, il y a une quinzaine d'années, des terrains en bordure de la voie nouvelle se sont vendus jusqu'à 3000 fr. le mètre.

Dans un autre quartier du centre de Paris, à l'angle de la rue du Sentier et de la rue Réaumur, la valeur du mètre Carré atteignit 1500 francs, il y a deux ou trois ans. Ces mêmes parcelles ne se cotaient pas à plus de 28 francs le mètre il y a un siècle. Ajoutons que dans l'arrondissement dont ces terrains font partie, la moyenne du prix de vente du mètre superficiel est actuellement de 7 à 900 francs.

Je m'en vais. — Chacun sait combien l'on emploie volontiers l'expression : *je m'en vais*, lorsqu'on souffre de quelque malaise qu'on ne sait comment définir et qui n'en est pas moins douloureux et angoissant.

Voici à ce sujet une petite anecdote qui a le mérite d'être authentique : Une jeune femme se sentant malade pendant la nuit dit tout à coup à son mari qui sommeillait :

« Mon cher Emile, je ne sais ce que j'ai, je sens que je m'en vais. »

— Attends, jet'en prie, jusqu'à demain, ne te trouves-tu pas bien avec moi?...

L'épouse, remise de son indisposition, sourit, mais les paroles de son mari n'étaient pas tombées dans l'oubli.

Quelques jours plus tard, le mari, indisposé à son tour, se plaignait amèrement : « Oh ! que je me sens mal ; je crois que je m'en vais ! »

— Eh bien, mets tes souliers, et surtout n'oublie pas ton parapluie, lui fit son épouse.

Le pauvre homme fut à son tour guéri de s'en aller si facilement, surtout dans de pareilles conditions.

Au printemps de 1879, un étudiant en théologie se trouvait dans une réunion religieuse à Yverdon. Frappé de la beauté, de l'air de modestie d'une demoiselle assise près de lui, il lui présenta sa bible de poche en lui indiquant le 5^e verset de la 2^e épître de St-Jean, qui est ainsi conçu :

« Et maintenant, je vous prie que nous nous aimions l'un l'autre. »

La jeune fille lut et rougit ; elle feuilleta dans l'Ancien-Testament et rendit la bible, le doigt appuyé sur le verset du 1^{er} chapitre de Ruth, laquelle répondit à Noémi :

« J'irai partout où tu iras, et où tu fixeras ta demeure je demeurerai aussi. Ton pays sera mon pays, ton Dieu sera mon Dieu. »

Deux ans après l'incident que nous venons de raconter, ces deux jeunes gens étaient mariés et ils allaient habiter une des plus jolies cures du pied du Jura.

Un vieux drapeau.

On nous écrit :

« Dans les très intéressants articles que vous avez publiés, sur les étudiants vaudois, il est fait mention de la légion académique constituée en 1856 et 1857, à l'occasion des affaires de Neuchâtel.

« Les personnes qui s'intéressent à ces questions apprendront sans doute avec plaisir qu'il se trouve encore, à la bibliothèque des étudiants, un précieux témoignage de l'élan patriotique qui anima nos étudiants dans ces circonstances mémorables. Ce témoignage est un drapeau à fond rouge, avec la croix fédérale. En deux lignes, l'une au-dessus, l'autre au-dessous de la croix, et en lettres d'or, cette inscription : *Légion académique — de Lausanne, 1857*. Sur l'autre face du drapeau, ces deux vers :

Gardons nos coeurs de toute lâcheté;
Notre Helvétie est à la liberté.

» Au sommet de la hampe, qui malheureusement est brisée, une cravate verte.

» On voit également, à la bibliothèque des étudiants, un second drapeau. De même couleur que le précédent, mais plus petit, celui-ci porte, sur ses deux faces, cette seule inscription, en lettres d'or : *Etudiants suisses*. Sa hampe est peinte aux couleurs verte et blanche.

» Que rappelle ce drapeau ? Je l'ignore. Un de vos lecteurs pourra-t-il peut-être nous le dire.

» Ces deux drapeaux sont relégués dans un coin obscur et recouverts d'une épaisse couche de poussière. Ils méritent, me semble-t-il, un meilleur sort, car ils ne sont point indifférents à l'histoire de notre pays et tout particulièrement à celle de notre vieille Académie. »

Un étudiant.

Recettes.

Conservation des tapis en linoleum.

Pour maintenir en bon état les tapis en linoleum, on doit les laver avec un mélange à parties égales d'eau et de lait, une fois au moins par mois et tous les trois ou quatre mois sur les imbibes d'une légère solution de cire jaune. Traitées ainsi, les tapis sont très durables et conservent l'aspect du neuf. P. M.

(Science pratique.)

Le vinaigre falsifié. — On falsifie le vinaigre en y introduisant de l'acide sulfurique, qui le transforme en un liquide toxique assez dangereux.

Aux consommateurs qui désirent vérifier la qualité de leur vinaigre, un pharmacien conseille de faire tremper dans le vinaigre une feuille de papier à filtrer blanche, puis le faire évaporer. Si le papier noircit et charbonne, le vinaigre contient de l'acide sulfurique ; il est pur, si le papier ne change pas de couleur.

(Science pratique.)

Le radis est le hors-d'œuvre par excellence. Il est très apprécié quand ses racines sont jeunes; plus tard, elles deviennent flandreuses, spongieuses, puis creuses. Il ne faut pas en abuser, car sa chair indigeste occasionne des rapports désagréables qu'on peut éviter, suivant certaines personnes, en mangeant en même temps quelques-unes de ses feuilles, mais bien plus sûrement en enlevant la peau.

Asperges à l'Allemande. — Nettoyez les asperges et faites-les cuire à l'eau salée. Avec une partie de ce bouillon d'asperges, un morceau de beurre et une cuillerée de farine, faites une sauce blanche, passablement consistante ; liez-la avec un jaune d'œuf et une cuillerée de crème ; assaisonnez avec poivre blanc et jus de citron et passez. Finissez la sauce avec un morceau de beurre frais et un filet de Maggi et tenez-la au chaud sans la laisser bouillir. Dressez les asperges sur serviette avec un bouquet de persil et servez la sauce à part.

Boutades.

On avait signalé un curé de campagne à son évêque comme très ignorant. L'évêque le fit venir pour l'examiner. « Asseyez-vous, » lui dit le prélat.

Le respectable ecclésiastique fait des excuses et proteste qu'il ne se permettra pas de s'asseoir pendant qu'il verra son évêque rester debout.

— Asseyez-vous, lui répète l'évêque ; quant à moi, je suis chez moi, je fais ce que je veux. Le bon curé s'assied.

Le prélat, toujours en se promenant, — ce qui n'était pas fort poli, — l'interroge et lui demande :

— Où était Dieu avant la création du monde ?

— En lui-même, répond le curé.

— Que faisait-il en lui-même, continue l'évêque.

— Monseigneur, répliqua l'ecclésiastique, il était chez lui ; *il faisait ce qu'il voulait*.

Un de ces hommes qui ont la passion de parler sans cesse et qui, par un singulier aveuglement, ne s'aperçoivent pas, au silence qu'on garde avec eux, combien ils sont à charge ; un de ces hommes, disons-nous, était venu demander un renseignement à un conseiller d'Etat, qui, fort occupé ce jour-là, se hâta de répondre en quelques mots, d'une manière claire et précise. Puis, de nouveau absorbé dans son travail, il ne dit plus rien. D'ailleurs, son interlocuteur ne lui eût pas laissé le temps de rien dire.

— Vous êtes occupé, je vous ennuie peut-être, dit le babillard après une demi-heure, durant laquelle il n'avait pas cessé de parler.

— Non, non, vous pouvez continuer, fait le conseiller, je ne vous écoute pas.

— M. Prud'homme, tenant son fils sur ses genoux, le réprimande doucement sur sa pensée :

— Il faut toujours être debout de bonne heure. Un jour, un monsieur qui s'était levé de grand matin trouva, dans la rue, une bourse toute remplie d'argent.

— Mais, papa, celui qui l'avait perdue s'était levé plus matin encore.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Fournitures de bureaux.

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Factures. — Circulaires.

Cartes d'adresse et de visite.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.